



Périodique d'informations agathoises

agathois

N°15
0,50 €
MAI 2012

L'édito

À la parution de ce quinzième numéro de notre journal, qui a trois ans d'existence, il n'est pas inutile de rappeler qui nous sommes : un groupe d'Agathois d'opinions variées, faisant un journal avec un objectif strictement local : débarrasser la ville de cette municipalité et la remplacer par une équipe capable et honnête. C'est pourquoi, en tant que journal, nous n'avons pas pris position sur les enjeux électoraux nationaux. Mais comme le maire se pare de son mandat de député pour donner un air de respectabilité à une action municipale que nous jugeons gravement défailante, il va de soi que nous ne pleurerons certes pas s'il n'est pas réélu. Inversement, s'il l'est, ce n'est pas cela qui va nous décourager. De toute façon, son appartenance à l'ex-majorité présidentielle n'a jamais bénéficié à notre ville, vu son peu d'activité. Et dans l'opposition, il ne serait pas plus utile...

L'équipe de rédaction

Environnement : D'Ettore/Frey, l'hypocrisie durable..

Comme nous avons eu l'occasion de le constater à la fin mars, depuis plusieurs semaines se déroulent, sur une parcelle boisée de l'île des loisirs, donc en principe protégée, des travaux dans des conditions de complète irrégularité. L'initiateur de ces travaux (un « copain » ?) a entrepris d'araser cette parcelle, détruisant un grand nombre d'arbres, avec comme objectif l'installation de manèges du type « roadster » avant la saison, de manière à engranger le maximum de profit le plus vite possible. Et naturellement, le tout sans décision régulièrement prise, l'affaire n'ayant à aucun moment été évoquée en conseil municipal. A propos, ceux qui travaillent sur ce chantier sont-ils déclarés ?

Un des aspects les plus « bizarres » de cette affaire est que le maire a annoncé il y a peu de temps qu'une énorme opération immobilière débiterait dans deux ans sur l'île des loisirs. Et si ce manège se construit, ne faudra-t-il pas verser une coquette somme pour dédommager l'exploitant du manège, pour perte de clientèle, aux frais des contribuables Agathois ?

Personne ne pouvant sérieusement croire que la municipalité n'ait pas été informée de cette affaire, il y a lieu de se demander le pourquoi de cette singulière myopie.

Cette myopie est d'autant plus scandaleuse que ces manèges vont générer un boucan infernal dont vont « profiter » les propriétaires de marinas placées en face du bras de mer bordant la parcelle concernée. Lesquels propriétaires ont acheté alors qu'on leur avait vanté la tranquillité du site. Maintenant, ils savent de quoi cette municipalité est capable... Et ils supportent déjà les nuisances de l'Adrénaline, grand bastringue de saut à l'élastique, non loin de là...

Cet épisode, qui est loin d'être le seul du genre, montre l'hypocrisie de la campagne à grand spectacle récemment menée par la municipalité et visant à présenter Agde comme « ville modèle » en termes de développement durable. Un autre exemple est fourni par le parking prévu derrière le moulin des évêques, en pleine zone

inondable, au détriment de la propriétaire d'un grand jardin arboré, à laquelle n'est proposée qu'une indemnité limitée, compte tenu de l'emplacement.

La technique de la municipalité est assez éprouvée : on commence par faire croire qu'on va sauvegarder les arbres et on découvre au fur et à mesure que ce qu'il est prévu de réaliser va se traduire en fait par une large bétonisation, au détriment des espaces verts. Une technique que la mairie est aussi en train de pratiquer dans l'affaire de l'extension du golf et au camping de la Tamarissière.

Ce genre de pratique est rendu possible par un des effets pervers de la décentralisation (même si celle-ci a aussi des avantages). En effet, l'administration d'Etat, notamment par manque de moyens, n'assure plus de véritable contrôle de légalité. Ainsi une municipalité sans scrupule peut faire n'importe quoi, en comptant bien que les associations de défense de l'environnement n'aient pas les moyens en temps ni en argent de saisir les tribunaux.

A nous tous de faire comprendre que ce mépris des Agathois a des limites, la meilleure étant de dénoncer sans relâche ce genre d'agissements

PA



« voilà le saccage... »

Directeur de la publication :

Pierre ANTONMATTEI

Dépôt Légal : Avril 2009

Date de parution : Mai 2012

N°ISSN : en cours

Pour tous vos courriers,

écrivez-nous à :

Le Cactus Agathois

3, rue de la Maîtrise - 34300 Agde

ou par mail :

lecactusagathois@hotmail.fr

Tél. 04 67 21 23 25

Imprimé à 15000 exemplaires sur papier recyclé

Cyclus par FM Graphic - 34130 MAUGUIO

www.lecactusagathois.com - www.lecactusagathois.com - www.lecactusagathois.com - www.lecactusagathois.com - www.lecactusagathois.com

Budget, où en est notre ville ?

Disons-le d'emblée, pas facile de se faire une idée précise de la situation financière de notre ville. L'éclatement des rubriques entre budget municipal, budget de l'agglomération, budget de la Sodeal et des budgets annexes ne permet pas une vision d'ensemble.

Une municipalité digne de ce nom devrait produire un document unique « politique », avec des priorités hiérarchisées et chiffrées, avec une vision à moyen et long terme. La nôtre s'en garde bien : d'abord elle en est incapable, ensuite elle ne le veut pas. Notre problème n'est pas principalement financier, car, en général, les communes touristiques ne sont pas pauvres. Il est d'un autre ordre !

En permanence, nous avons droit à une série d'annonces, qui ne sont jamais suivies d'effet réel. A ce titre, citons deux dossiers majeurs.

D'abord la rénovation du centre-ville, où les annonces qui se succèdent depuis 10 ans (on va « rénover le bâti ») restent sans effet. Pourquoi ? Parce que le problème numéro 1 du centre-ville est un problème social : sortir de la misère (et pour certains, de la délinquance) une fraction notable de sa population, pour ensuite diversifier le tissu social et rénover. Or ce sujet n'est pas pris à bras le corps. Cette stagnation ne serait-elle pas considérée comme politiquement avantageuse par certains ?

En second lieu, le développement durable. Toutes les brochures sur papier glacé et les bavardages municipaux ne peuvent cacher une réalité qui rend risible l'ambition de tirer vers le haut la clientèle touristique. L'absence généralisée de respect de la loi et des règles qui fondent le vivre ensemble font d'Agde une ville sale, où la mairie n'est même pas fichue d'entretenir des toilettes publiques correctement et où les espaces verts disparaissent petit à petit. Et qu'on n'accuse pas la population ! Comme le dit le proverbe, c'est par la tête que le poisson pourrit.

Pendant ce temps-là, le basique est négligé : voirie calamiteuse, bâti de la station en dégradation, notamment à l'arrière du centre port du Cap. Des chantiers utiles (quais du Cap, route de Rochelongue, pistes cyclables) traînent, alors que la municipalité a choisi des priorités tapageuses et discutables : moulin des évêques avec ses 11 appartements de luxe invendus et sa salle des fêtes quasi inutilisable ; centre aquatique ruineux en investissement et plus encore en fonctionnement.

Et pour couronner le tout, une gestion municipale laxiste et brouillonne. Des exemples ? Dépenses festives inconsidérées ; en deux ans, augmentation de 50% du nombre de contractuels à l'agglomération, type de recrutement le plus propice au copinage. Celui-ci, au niveau des cadres, est vraisemblablement la cause majeure du manque d'efficacité de la municipalité. Pendant ce temps, l'ambiance générale parmi les personnels municipaux, premières victimes de ce délitement, se détériore.

Tout cela coûte cher : malgré les rideaux de fumée (chaque année on nous dit que les taux des impôts locaux sont stables), grâce à diverses astuces techniques, les impôts locaux réellement payés grimpent, les Agathois le savent bien. Au reste, la dette municipale (65 millions) est plus lourde que dans les communes comparables. Constat lucide, diront certains, mais que proposez-vous ? C'est ce que nous allons développer dans les mois qui viendront, avec les Agathois.

Gribouilles municipales

Dans sa quête effrénée de ressources financières pour boucher les trous du budget qu'elle a elle-même creusés, la majorité municipale n'hésite pas à brader allégrement le domaine de la commune. Un exemple particulièrement éclairant en a été fourni, il y a quelque temps, par la vente d'un studio situé dans une résidence du Cap. Dans un premier temps, au conseil municipal de janvier, la municipalité avait eu l'intention de le céder pour 75 000 euros de gré à gré.

Interpellé par une conseillère municipale d'opposition sur le caractère très expéditif de ce projet de vente, à un prix singulièrement bas au regard du prix du marché, le maire a fini par admettre que si l'intéressée arrivait à trouver un acquéreur à un meilleur prix pour la commune, il accepterait cette offre. Et c'est bien ce qui s'est produit, puisqu'au conseil municipal suivant (le 2 avril), après mise aux enchères, c'est à un prix nettement supérieur (102 000 euros) que le même studio a été acheté par un particulier.

Au-delà de ce qui peut apparaître comme anecdotique, on frémit en pensant à toutes les cessions du patrimoine communal a pu consentir ces dernières années, sans rechercher le bénéfice maximum pour la commune. Sans même se poser la question de savoir si on n'essayait pas de faire plaisir à X ou Y pour telle ou telle raison...



« Patrimoine de l'humanité malmené... »

Canal du midi à vau-l'eau

Rien de plus navrant que de contempler l'état du canal du midi dans son secteur agathois : taillis, ronces, papiers gras, ordures, seringues, arbres et sentiers non entretenus. Quant au chemin de halage, en maints endroits, il a disparu ! Or tout ceci relève largement de la compétence de la ville, même s'il y a aussi des terrains privés non loin du canal. Cette inertie municipale, de longue date, n'est pas sans danger : risque d'incendie en été tout d'abord ; risque de chute d'arbres, souvent morts, un vrai danger pour les piétons mais aussi pour certaines maisons non loin du canal. Comme peut-on laisser sans entretien, ce qui pourrait être une porte d'entrée attractive de la ville ? L'irresponsabilité de notre municipalité contraste fortement avec la politique active menée par d'autres communes riveraines du canal (Portiragne ou Cers, par exemple). Si d'aventure, l'Unesco venait à retirer au canal du midi son label de « patrimoine de l'humanité », la municipalité d'Agde n'en serait-elle pas pour partie responsable ?



MIRABEL(LE) ET TAIS TOI ...



Faillite au Capiscol, merci d'Ettore

Chacun se souvient du tapage fait par notre maire sur « son » nouveau quartier du Capiscol, prétendu « jardin d'Eden ». Patatras, le dépôt de bilan d'une société de promotion immobilière a plongé les acquéreurs concernés de maisons individuelles dans « l'enfer » des surprises douloureuses : travaux non terminés, sommes supplémentaires à payer... Et bien sûr, notre édile ne se sent aucunement responsable de tout cela...

« Cancres las » municipaux

Sur une maison du centre ville, place Boudou, on peut lire cette inscription émanant de l'office du tourisme : « maison Renaissance du XVIIème siècle, portail sur rue ». Aux « cancre las » municipaux, nous rappelons que la Renaissance, c'est au XVème et XVIème siècle, sûrement pas au XVIIème...

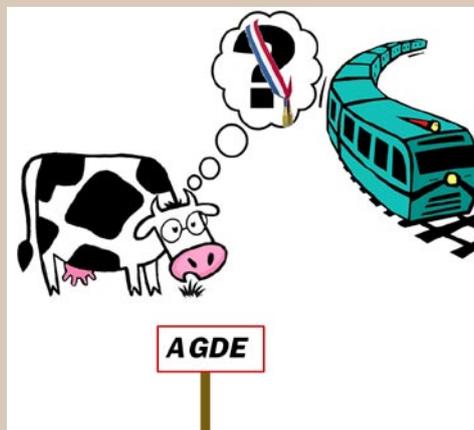
D'Ettorre, grand seigneur

A l'approche du scrutin électoral législatif, le candidat d'Ettorre s'est déchaîné : et un accord « FISAC » destiné à nous faire croire qu'il allait sauver le centre-ville alors que celui-ci ne cesse de décliner... Et la signature à grand tapage d'un accord ville/Agglo/ Voies navigables de France (VNF) sur un soit-disant projet de port fluvial du côté du canal du midi. Cela ne fait jamais que dix ans qu'on nous en parle et comme ni VNF, ni l'agglo ni la ville (ces deux dernières ruinées par les gaspillages d'Ettoriens) n'ont le moindre fifrelin à y mettre, on peut toujours bavasser et signer des paperasses...

Déjà cassé, le joujou du maire !

Un grand miroir immobile et lisse sous la gigantesque coupole... C'est la vision que les Agathois venus nager le samedi 5 mai ont eu du centre nautique. La nuit d'avant, le système de filtrage

de l'eau avait rendu l'âme... Après les cafouillages de l'informatique, la panne des équipements techniques et bien d'autres avatars ! Avec tout l'argent pompé sur nos impôts pour payer ce joujou, comme les Agathois ont de quoi être contents... Sans même vous signaler cette absurdité : cette piscine semble fermée pendant les vacances scolaires hors saison d'été, au moment même où elle serait utile pour les jeunes...



Gare TGV, le « meunier »

D'Ettorre dort encore

La bataille fait rage entre les 3 sites possibles (Narbonne, Nissan les Ensérunes, Vias/Béziers) pour la future gare TGV dans la perspective de l'extension de la ligne à grande vitesse jusqu'à l'Espagne. Le maire de Béziers, lui (qu'on soit ou non de son bord, on doit le constater), se démène tant qu'il peut pour défendre la troisième option, car il a eu l'intelligence de comprendre

que c'est LE dossier clef pour l'avenir du tourisme de l'Ouest Héraultais. Mais du côté du « meunier » d'Ettorre, silence toujours aussi épais que consternant... pendant que le « moulin » de la décision va très vite...

Boulevard Cassin, pas pour rien

Comme les Agathois s'en sont aperçus d'importants travaux ont lieu du côté du Bd Cassin, avec comme but, entre autres, de permettre l'agrandissement d'Intermarché, comme s'il n'y avait pas assez de grandes surfaces à Agde... Le maire a justifié cette opération discutable par le fait que le contribuable agathois ne paierait rien. Comme si les Agathois, par le biais des impôts locaux ne versaient pas de l'argent au département (qui finance une partie de l'opération), et comme si, en tant que clients, ils ne contribuaient pas au financement de cette opération par Intermarché...



Flashez ce code avec votre portable et retrouvez-nous sur :

www.lecactusagathois.com

LE COURRIER DES LECTEURS

Lettre d'une lectrice du Cactus Agathois à un adjoint au maire

Suite à une lettre que je vous ai envoyée..., vous m'avez répondu... que, suite à ma plainte concernant le terrain attendant à la résidence, vous mettiez en demeure le propriétaire de la parcelle d'effectuer un nettoyage complet dans les plus brefs délais... Non seulement ce nettoyage n'a pas été effectué mais, de surcroît, depuis le démarrage des travaux la situation a empiré... dans ce cas précis, la Mairie d'Agde n'a pas assumé ses responsabilités vis-à-vis des administrés et très certainement j'en tiendrai compte pour les prochaines élections municipales...

Pas top, la nouvelle maison de retraite...

Notre Député-maire, inaugurant récemment la maison de retraite dite « Les Jardins de Brescou » (60 places), s'est bruyamment glorifié de cette création. Mais si vous consultez Internet, vous apprendrez que cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes n'a pas l'habilitation sociale, à la différence des deux autres EHPAD d'Agde à savoir la Villa Clementia aux Cayrets, maison de retraite mutualiste et la structure hospitalière locale.

Les Jardins de Brescou ont en réalité une vocation commerciale, comme les « Senioriales ». Ce sont des copropriétés, qui ouvriront prochainement. Notre maire veut comme d'habitude « relever le niveau de la station », ce qui signifie accélérer la marchandisation de la ville, en s'occupant d'abord de la clientèle aisée du troisième âge. C'est un créneau très rentable, souvent exploité par des fonds de pension, parfois peu scrupuleux et surtout soucieux de pomper « l'or gris ». Ceux qui ont de petites pensions ne sont bien sûr pas la priorité de la municipalité.

Si vous allez plus loin dans vos recherches, vous apprendrez que les « Jardins de Brescou » sont présentés comme étant « situés au cœur de ville », à proximité de tous commerces et services. Qu'il s'agisse des bus, de la gare, de la poste ou du trésor public, c'est évidemment une mauvaise plaisanterie... De surcroît, si vous vous rendez sur place, vous observerez que l'une des façades (côté jardin d'agrément) sera masquée par la construction de 3 maisons (deux sont en cours), supprimant ainsi toute perspective. Sur ce qui reste du Mont Saint-Loup, si notre maire maîtrisait l'aménagement de cette ZAC, il en serait autrement. Mais, comme d'habitude, il s'agit d'une gestion à la petite semaine privilégiant des intérêts privés.

Les pensionnaires des Jardins de Brescou seront donc reclus dans leur petit jardin cerné par les constructions. Quant à l'accès à l'établissement, il est réduit à sa plus simple expression, l'espace étant occupé par les trois villas. Et à l'extérieur, pas de parkings pour visiteurs, une bêtise de plus...

Le Cactus Agathois, journal municipal de salut public !

Comme vous le savez, chers lecteurs, le Cactus agathois, outre son journal qui sort quatre fois par an, dispose d'un site internet où il épingle tous les dimanches les bêtises et frasques de notre chère municipalité. Or nous avons constaté ces derniers temps que, très souvent, la municipalité, prise en défaut sur notre site, a rectifié le tir (décharge sauvage enlevée, éclairage bleu surréaliste et ridicule de la cathédrale Saint-Etienne évaporé, banc grotesque tournant le dos à l'Hérault prestement enlevé, compteur électrique dangereux refermé illico, etc.) Cela montre que nous touchons juste et que la peur du ridicule et du scandale est le commencement de la sagesse. Le maire disciple du Cactus ? Voilà qui nous comble d'aise, même si l'élève d'Ettoire a malheureusement une très forte tendance à rechuter...

«Travailler plus pour gagner plus», vraiment ?

Les salariés de la Maison des Savoirs font la rude expérience des promesses non tenues. Une rémunération dérisoire des dimanches travaillés leur est imposée depuis le 1er Janvier 2012 par leur employeur, qui n'est d'autre que... notre Député Maire, évidemment ! Cette décision de non paiement des heures supplémentaires a été mise en place de façon unilatérale et sans négociation préalable. M D'Ettoire bafoue les droits sociaux les plus élémentaires et méprise les syndicats en refusant de les recevoir. Cette attitude se répand dans les services de la mairie, plusieurs agents se sont entendu proposer (ou plutôt imposer) de transformer leurs heures supplémentaires en heures de récupération, sans concertation, encore une fois le fait du prince. Notre maire ne comprend pas que les agents ont besoin de ces rémunérations supplémentaires pour mettre du beurre dans les épinars. Et à quoi sert d'avoir du temps de repos si on n'a pas les moyens d'en profiter ? M le maire, vous qui avez verbalement rendu un hommage appuyé, le 1er Mai dernier, aux travailleurs et aux syndicats, joignez donc les actes à la parole...



BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois

NOM PRÉNOM

ADRESSE

.....

je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :

10 euros (abonnement) 20 euros (abonnement et maxi soutien)

50 euros (abonnement et méga soutien) 100 euros (abonnement et giga soutien)

Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS

3, rue de la Maitrise - 34300 Agde

Signature obligatoire :